

INONDATIONS DE GHARDAÏA

Ouyahia fait le point !

Une fois n'est pas coutume. C'est le chef du gouvernement lui-même qui s'est déplacé hier au Centre international de presse (CIP) pour rendre compte devant la presse du Conseil du gouvernement. Ahmed Ouyahia a réservé son propos, à une exception près, à la situation à Ghardaïa, six jours après les terribles inondations.

Sofiane Aït Ifflis - Alger (Le Soir) - Plutôt satisfait de l'avancement dans l'application des mesures édictées et engagées pour faire face à la catastrophe, le chef du gouvernement reconnaît, néanmoins, qu'il y a des insuffisances, l'Algérie étant un pays sous-développé. S'il admet la part de la fatalité dans les catastrophes du genre de celle qui vient d'ébranler Ghardaïa, Ouyahia n'omet pas la responsabilité de l'administration.

«L'administration participe à l'anarchie», reconnaît-il, rétorquant à une question relative à l'anarchie urbanistique où les constructions sont érigées sur les lits d'oueds. A Ghardaïa et ailleurs. Le chef du gouvernement, qui a parlé d'une situation largement maîtrisée à présent, a expliqué qu'il n'était

pas possible d'acheminer les aides durant les deux premiers jours ayant suivi les inondations, les seuls accès étaient par voie fluviale et un zodiac ne peut transporter que des personnes. C'est par cela qu'il a expliqué les retards dans la distribution des aides aux sinistrés, avouant volontiers qu'il a été bel et bien accueilli par une vague de protestations.

«C'est normal que je sois accueilli par la protestation.» Le chef du gouvernement a informé que les opérations de déblaiement ont été entamées et qu'elles prendront du temps, étant donné que les venelles étroites ne permettent pas d'utiliser de gros engins. La pelle et la pioche sont de mise. Y compris pour vider les caves inondées, il a fallu utiliser les petites pompes, les

camions-citernes ne pouvant y accéder. Le chef du gouvernement a fait état de 9 communes sinistrées et que la boue à déblayer atteint les 3 à 4 mètres de hauteur. Ouyahia, qui a montré un brin d'irritation par rapport à ce qui s'est colporté comme rumeurs et assertions médiatiques quant aux bilans des inondations, a fourni les bilans établis pour avant-hier, informant, au passage, que les autorités locales ont jusqu'au 10 octobre pour arrêter le bilan définitif. Jusqu'à avant-hier, le bilan communiqué par Ouyahia fait état de 34 décès, de 89 blessés, dont 3 encore hospitalisés, et d'un seul disparu. A la même date, 756 familles sinistrées ont été relogées provisoirement dans des salles collectives.

Les équipes de CTC dépêchées depuis le nord ont, toujours à la même date, expertisé 9 600 logements, dont 600 ont été frappés d'une croix rouge, 1 250 classés à la catégorie orange et 8 000 cochés au vert. Au total, par ailleurs, 19 établissements scolaires (14 écoles fondamentales, 4 CEM et 1 lycée) ont été endommagés. Une dizai-

ne d'établissements pourrait rouvrir avant la fin du mois. Le chef du gouvernement a annoncé la reprise des cours pour le samedi prochain. «L'électricité a été rétablie pour 7 200 foyers, le gaz pour 2 300 et l'eau pour tous les foyers. Les connexions téléphoniques ont été réactivées à 80%», a affirmé Ouyahia. S'agissant de l'évaluation des dégâts matériels, le chef du gouvernement a parlé de 20 milliards de dinars en matière d'infrastructures publiques et 5 milliards de dinars, tout au plus, concernant les biens privés. Le chef du gouvernement a infirmé avoir dégagé 20 milliards de dinars pour réparer le sinistre.

«J'ai annoncé cela comme une mesure d'espoir à l'endroit des populations sinistrées. Nous n'allons pas ajouter du beurre aux épinars de certains, tant chaque secteur est doté d'un budget idoine et qui, pour certains, avoisine les 50 milliards de dinars», a souligné Ouyahia. Interrogé sur l'existence de plan à même de faire face à ce type de catastrophe et à d'autres, Ouyahia a affirmé que depuis les inondations de Bab-el-Oued et le séisme de Boumerdès, des textes ont été promulgués mais le degré d'application demeure en deçà des 30%.

Pour Ghardaïa, il a annoncé la mise en chantier, depuis septembre dernier, de deux nouvelles digues. Celle déjà érigée, reconnaît Ouyahia, a retenu 20 millions de mètres cubes, ce qui a atténué de l'ampleur de la catastrophe. Et pour les déclarations à vous faire vraiment peur,

Ouyahia a eu celle-ci : «De Guelma à Oran, l'Algérie est assise sur une bombe». Il parle, bien évidemment, du risque sismique et des risques d'inondations.

S. A. I.

CRISE FINANCIÈRE

«Nous sommes à l'abri»

Notre confrère de l'agence chinoise s'est vu exceptionnellement répondre à propos de la crise financière qui secoue le monde.

«L'économie algérienne est une économie en retard par rapport aux économies occidentales. La crise financière dans ses composantes actuelles n'aura aucun impact sur notre économie. On est à l'abri aujourd'hui et pour les 5 années à venir, tant qu'on n'aura pas un système financier arimé au système financier international. Cependant, si la récession économique venait à devenir sévère et durable, elle entraînerait des consé-

quences sur notre économie. Si le baril venait à descendre à 60 dollars, il n'aurait de conséquence sur nous que dans 5 ans et s'il descend jusqu'à 10 dollars, ses conséquences seront ressenties au bout de 2 ans. Si nous venions à vivre une crise similaire à celle de 1929, ce qui est fort improbable, nous serions à l'abri pour au moins 3 ans.» Comme pour répondre aux experts qui prédisent des pertes du fait de l'emplacement des réserves de changes dans des banques internationales, Ouyahia dira : «Les 43 milliards de réserves de changes sont protégés. Ils sont placés à des taux d'intérêt de 4 %, ce qui nous rapporte annuellement 4,5 milliards de dollars.»

APN

Présentation du projet de loi de finances 2009

Karim Djoudi a présenté, hier, le projet de loi de finances et du budget de l'année 2009. Lors des débats, les députés se sont montrés très critiques envers le gouvernement.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - L'Assemblée populaire nationale a entamé, hier, l'étude en plénière de la loi de finances et du budget de l'année 2009. Cet événement, l'un des plus importants de la session parlementaire, a débuté par la présentation du texte par le ministre des Finances. «En 2009, le budget de l'Etat continuera par se caractériser par une forte sollicitation de crédits de paiement pour la couverture financière, aussi bien du fonctionnement des institutions de l'Etat que des investissements publics en cours. Cette forte sollicitation du budget de l'Etat se traduira, comme pour les exercices, par des déficits budgétaires et du Trésor prononcés, en référence à leurs ratios par rapport au PIB», a indiqué Karim Djoudi. Selon lui, les équilibres budgétaires «demeurent aujourd'hui soutenables, grâce

aux disponibilités du Fonds de régulation des recettes». «Les disponibilités du Fonds de régulation des recettes, arrêtées au 14 juillet 2008, s'élèvent à 4362,8 milliards de dinars, niveau couvrant près d'une fois et demie les déficits prévisionnels du Trésor pour l'exercice en cours et pour 2009», a tenu à rassurer Djoudi. Notons que la loi de finances et du budget 2009 a été élaborée sur la base d'un prix de référence fiscal du baril de pétrole brut à 37 dollars US et d'un taux de change à 65 DA pour un dollar US.

Lors de la séance des débats, les députés ont formulé de vives critiques à l'encontre du gouvernement. La taxe sur les véhicules neufs, instituée par la loi de finances complémentaire de l'année 2008, figure en tête des griefs contre l'exécutif. La majorité des intervenants, toutes tendances politiques confondues, a exigé la levée de cette disposition fiscale. Abdelhamid Si Affif, député FLN de Mostaganem, a indiqué qu'il compte déposer un amendement pour revoir à la baisse cette taxe. «J'envisage d'introduire un amendement afin que cette taxe soit ramenée à 1% de la valeur réelle du véhi-

cule. Il est inconcevable que des véhicules de petite cylindrée soient taxés à des taux aussi élevés», a souligné Si Affif. Certaines informations font état de l'introduction de plusieurs amendements pour l'abrogation ou la modification de cette disposition.

De son côté, Mohamed Khendek du RCD a dénoncé l'absence de présentation d'une loi de règlement budgétaire pour les exercices précédents. «Que restera-t-il à débattre de ce projet de loi de finances 2009 si, aujourd'hui, les rôles sont inversés. L'APN, institution de contrôle et de législation, est devenue une chambre d'enregistrement. Quelle place pour la bonne gouvernance, si le contrôle des finances publiques n'est pas fait par l'Assemblée populaire nationale?» a relevé le député RCD. Rezgui Mohamed Salah du FLN a abondé dans le même sens en insistant sur le fait qu'il «est impossible d'étudier une loi de finances dans de telles conditions». Notons que les débats autour de ce texte se poursuivront jusqu'à demain et qu'ils seront suivis par les réponses des membres du gouvernement.

T. H.

UNE TRIPARTITE LUI SERA CONSACRÉE PROCHAINEMENT

Le nouveau code du travail applicable en 2009

Le nouveau code du travail verra le jour en 2009. Sa ratification par les parties concernées (gouvernement-UGTA et patronat) aura lieu lors d'une tripartite l'an prochain, a annoncé hier le SG de l'UGTA lors de son intervention devant les participants à la Journée mondiale pour le travail décent, organisée à l'Institut d'études stratégiques syndicales à El-Achour.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Pour le premier responsable de la Centrale syndicale, «la finalisation du document portant code du travail interviendra après plusieurs rencontres d'évaluation entre les différents partenaires, dont la première réunion a eu lieu en ce début de semaine». C'est dans cette optique, a-t-il ajouté, que le «dialogue social reste plus que jamais la pierre angulaire du travail décent».

L'organisation par l'UGTA de la Journée mondiale du travail décent a eu lieu conformément aux orientations de la Confédération syndicale internationale (CSI) à laquelle l'UGTA est affiliée. A ce propos, la CSI considère que «trop de travailleurs dans le monde ont des

emplois précaires dans l'économie non déclarée, avec des salaires bas et des conditions de travail dangereuses. En outre, 80 % des travailleurs n'ont pas une protection sociale adéquate». Mais de l'avis du premier responsable de la Centrale syndicale, accompagné de quelques membres de son secrétariat national, dont les chargés de l'organique et de la formation syndicale, en l'occurrence MM. Maïza et Belmouhoub, «le dialogue et la concertation constituent un moyen civilisationnel pour faire aboutir les revendications des travailleurs et leur assurer les meilleures conditions de travail». Il fera savoir que depuis 1990, «nous avons pris part à 26 bipartites et tripartites en présence du patronat». En

évoquant le secteur privé, Sidi-Saïd a reconnu que son organisation accuse un déficit quant à sa représentation dans ce secteur, d'où l'appel lancé au secrétaire national chargé de l'organique, lui demandant «de prendre en charge cette question», comme il a plaidé pour «une représentation féminine au niveau de toutes les directions syndicales de l'UGTA».

La question féminine dans l'intervention de Sidi-Saïd, a été mise en évidence lorsqu'il a loué «le mérite du travail fait par la cellule d'écoute contre le harcèlement sexuel ou encore l'intérêt accordé par l'UGTA à la présence de la femme dans le combat syndical». «Aujourd'hui, la Centrale syndicale compte 250 000 syndiquées, alors qu'en 1998 elles n'étaient que 93.» «Nous devons revenir à la base et l'écouter. La notion de chef n'a pas lieu d'exister au sein de notre syndicat. Ce n'est pas parce que je suis un responsable syndical que je connais

tout. Il faut bannir l'hypocrisie. Nous avons des missions syndicales bien précises et celui qui intervient dans le monde syndical, c'est parce qu'il veut écouter les travailleurs et régler leurs problèmes», a-t-il affirmé.

L'intervenant a saisi cette opportunité pour porter à la connaissance de l'assistance que l'organisation qu'il dirige avait plaidé au lendemain de l'ouverture démocratique pour la pluralité syndicale. «Suite à cela, le Snap a vu le jour en 1991. Aujourd'hui, je plaide le respect mutuel, l'insulte n'apporte rien», a-t-il conclu.

Il est à noter que ces deux journées de formation syndicale auxquelles ont pris part nombre de femmes issues de plusieurs secteurs d'activité dont, ceux des banques, des assurances et de l'éducation, seront marquées par plusieurs communications assurées par des experts dans le domaine de l'économie et du social.

A. B.

SYSTÈME DE RÉGULATION DU PRIX DE LA POMME DE TERRE

Le ministère de l'Agriculture procède au déstockage

Rachid Benaïssa a décidé, hier, de procéder au déstockage des quantités de pommes de terre entreposées dans le cadre du système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac). «Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a donné son approbation pour le déstockage de quantités de pommes de terre dans l'ensemble des centres concernés par ce dispositif», a indiqué, hier, Djamel Barchiche, le directeur de la communication de ce département.

Cette décision, entrée en vigueur hier, fait suite à la hausse des prix de ce produit constatée ces derniers jours. «Notre système de suivi des prix nous a permis de constater que le prix de la pomme de terre a augmenté sur les marchés de plusieurs wilayas, atteignant parfois les 50 DA. La mise sur le marché des quantités en stock devrait tirer les prix vers le bas. Cette opération permettra également de renouveler les stocks avec l'arrivée de la pomme de terre d'arrière-saison prévue pour la mi-novembre», a ajouté Djamel Barchiche. Notons que 122 000 tonnes de tubercules ont été stockées dans le cadre de ce dispositif initié en juillet dernier par le ministère de l'Agriculture.

T. H.

L'AVENTURE REPREND DE PLUS BELLE, APRÈS LE RAMADAN

35 harraga interceptés en moins de 24 heures à Annaba

Après une certaine accalmie durant le mois du Ramadan et les jours de l'Aïd el Fitr, les candidats à la harraga ont repris du poil de la bête. Ainsi, et en moins de 24 heures, deux embarcations, à bord desquelles étaient entassés 35 harraga, ont été interceptées à 11 heures d'intervalle au large des côtes d'Annaba. Patrouillant dans le cadre de leur mission de surveillance du littoral de la façade maritime d'Annaba, les gardes côtes du groupement territorial de cette ville ont arrêté, lundi vers minuit, 18 jeunes à 6 milles au nord d'Aïn Barbar, commune de Seraïdi. Agés entre 20 et 32 ans, ils sont originaires pour quatre d'entre eux de la capitale. Parmi les 18, deux ont été placés sous mandat de dépôt, le reste en citation directe, alors que les autres sont tous de la région d'Annaba. La deuxième embarcation, interceptée mardi vers 10h30 à 24 milles au large de Ras El-Hamra, commune d'Annaba, était chargée de 17 candidats à la harba, qui sont pour la plupart des jeunes ne dépassant pas 30 ans, avec en prime un mineur voulant à tout prix prendre le large et tenter l'aventure. Ne voulant pas obtempérer aux sommations des gardes côtes, l'arrestation des deux barques de harraga a nécessité une course-poursuite d'environ deux heures.

Mohamed-Ali Khellaf